



CREER SON ENTREPRISE ?

Rien de plus simple : complétez cette fiche de création !

1/ ELEMENTS RELATIFS A VOTRE ENTREPRISE	VOTRE CHOIX	LES CONSEILS DU CABINET
FORME JURIDIQUE		Cette décision ne se prend pas à la légère, elle engage votre avenir professionnel et personnel. Vous hésitez dans le choix de la forme juridique de votre entreprise et souhaitez connaître toutes les possibilités qui s'offrent à vous ? Le cabinet CILEX vous permet d'optimiser votre situation en vous guidant dans le choix de votre statut juridique, fiscal et social.
DENOMINATION SOCIALE		Créer une société passe par le choix de son nom, juridiquement appelée dénomination sociale. <u>Remarque :</u> Vérifiez le nom des entreprises existantes. Vous pouvez effectuer gratuitement cette recherche sur le site www.infogreffe.fr qui vous donnera toutes les sociétés ayant le même nom.
OBJET SOCIAL		L'objet social détermine les activités que va exercer la société. Vous connaissez évidemment l'activité que votre société va exercer, pour autant vous devez également penser à ce qu'elle pourrait être amenée à faire.
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL		Toute société doit avoir un siège social. Quelle que soit sa localisation, son rôle est avant tout juridique puisque c'est le lieu où est exercée la direction de la société.
MONTANT CAPITAL SOCIAL		Le capital social représente le montant des apports réalisés par les associés lors de la création d'une société. Il est divisé en parts sociales ou actions, chacune ayant le même montant. De plus, il existe différentes notions d'apports qu'il est nécessaire de bien connaître avant de définir son capital social. N'hésitez pas à demander conseil, le cabinet saura répondre à vos interrogations.
NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE		Les apports en numéraires sont déposés sur le compte bancaire de la société.
DATE DE DEBUT DE L'ACTIVITE		
DATE DE CLOTURE DU 1 ^{er} BILAN		Exemple : Clôture de l'exercice au 31 décembre

2/ ELEMENTS RELATIFS AU GERANT OU AU DIRIGEANT	VOS INFORMATIONS
NOM ET PRENOM	
NOM ET PRENOM DU PERE NOM DE JEUNE FILLE ET PRENOM DE LA MERE	
ADRESSE PERSONNELLE	
DATE ET LIEU DE NAISSANCE	
NATIONALITE	
N° SECURITE SOCIALE	
STATUT (régime matrimonial, célibataire, divorcé)	
% DE DETENTION DU CAPITAL SOCIAL <i>Ex : 100% si EURL ou SASU</i>	

3/ ELEMENTS RELATIFS AU(X) AUTRE(S) ASSOCIE(S)	VOS INFORMATIONS	
	Associé(e)	Associé(e)
NOM ET PRENOM		
ADRESSE PERSONNELLE		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE		
NATIONALITE		
% DE DETENTION DU CAPITAL SOCIAL		

➤ **Pièces justificatives**

- Copie recto verso de la carte nationale d'identité ou copie du passeport en cours de validité
- Copie de - 3 mois justifiant siège social : Bail, contrat de domiciliation, quittance EDF, téléphone...

➤ **Informations complémentaires : Aide pour les nouvelles Entreprises : ARE ou ARCE ?**

ARE : Maintien mensuel de l'indemnité. Il faut déclarer tous les mois les revenus. Il n'y a donc pas de rémunération possible.

ARCE : Versement des droits sous forme de capital. Plus besoin de déclarer tous les mois les revenus

Les formulaires sont à demander à Pole Emploi pour obtenir le versement de l'indemnité.

Vous souhaitez bénéficier de ces dispositifs ? N'hésitez pas à demander conseil au cabinet CILEX !